



Ville d'Esch-sur-Alzette  
**Secrétariat**

Date de l'annonce publique de la séance:  
08.05.2013

Date de la convocation des conseillers :  
08.05.2013

point de l'ordre du jour no:  
16A

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 17 mai 2013

**Présents :** Mutsch, bourgmestre, Huss, Spautz, Tonnar, échevins, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Baum, Bofferding, Kox, Johanns, conseillers, Espen, secrétaire communal ff.  
**Absents :** Maroldt, Hinterscheid, Hansen, Goetz, Bernard, conseillers

## Le Conseil Communal;

**Objet: Acquisition d'un immeuble sis 24, rue Brill et d'un garage sis dans la copropriété, rue Zénon Bernard N°59**

Vu l'acte d'acquisition administratif du 8 mai 2013 aux termes duquel la Ville acquiert de la JFJ SCI d'Esch-sur-Alzette un immeuble inscrit au cadastre de la commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch/Nord, au lieu-dit «rue du Brill», sous le n° 1919/4082, d'une contenance de 1 are 25 centiaire et un garage inscrit au cadastre de la commune d'Esch-sur-Alzette, au lieu-dit «rue Zénon Bernard» sous le n°1318/13494 portant la désignation Garage 26 représentant 14/1000èmes dans la copropriété pour un prix total de 690.000€ ;

Considérant que cette acquisition est faite par la Ville dans un but d'utilité publique, à savoir l'aménagement de logements pour étudiants;

Vu le procès-verbal d'expertise ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**a p p r o u v e**  
**à l'unanimité**

l'acte d'acquisition précité.

En séance

Suivent les signatures

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 03.06.2013  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,